BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ENVELOPPE DU BÂTIMENT FAÇADES – ÉTANCHÉITÉ

Sous-épreuve U42 : Technologie de Construction

Session 2013

Durée: 2h40

Coefficient: 2

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-186, 16/11/1999, BO n° 42 du 25/11/1999).

Tout document interdit.

Documents à rendre avec la copie :

- DR1	page 23/26
- DR2	page 24/26
- DR3	
- DR4	page 26/26

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page: 1/26

SOMMAIRE

Sommaire	page 2
Barème	page 3
Présentation du projet	page 4
Questions partie 1	page 5
Questions partie 2	page 6
Questions partie 3	page 6
DT 1 – Extrait CCTP lot menuiseries et lot étanchéité-bardage DT 2 – Extrait DTU 43.3 costières DT 3 – Classement FIT du CSTB DT 4 – Extrait avis technique paracier soudable DT 5 – Fiche technique isolant rockacier c soudable DT 6 – Fiche technique contre bardage acrotère Arval DT 7 – Extrait gammiste MR – profilés à réutiliser AS DT 8 – Extrait gammiste application mecano fixe AS DT 9 – Extrait gammiste prise de volume mecano aspect grille AS DT 10 – Extrait gammiste choix du revêtement	page 7 page 10 page 14 page 15 page 16 page 18 page 19 page 20 page 21 page 22
DR 1 – Détail acrotère – étanchéité – Ech : 1/5 DR 2 – Détail mur rideau partie basse – Ech : ½ DR 3 – Coupes verticales et horizontale sur AL24 – Ech : ½ et 1/5 DR 4 – Bordereau de pliage	page 23 page 24 page 25 page 26

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 2/26

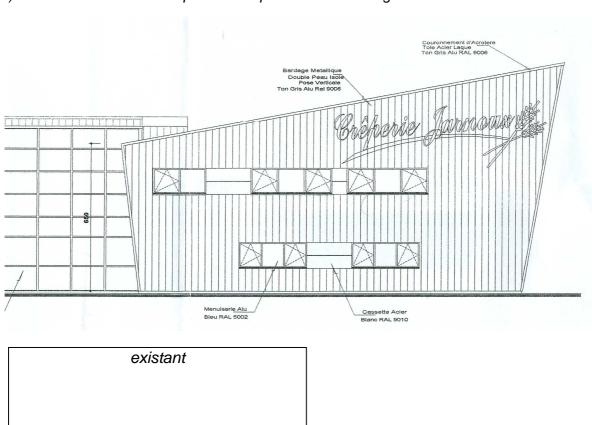
BARÈME ÉPREUVE U42 : TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION

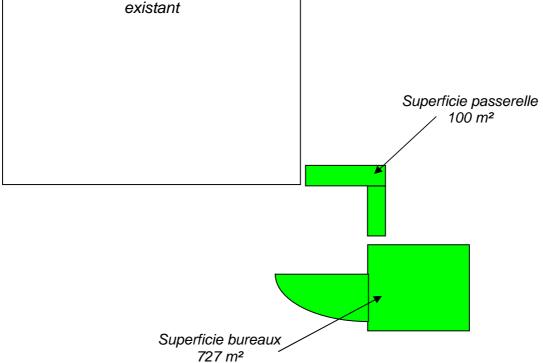
Lecture du sujet		10'
Partie 1	20 pts	70'
Partie 2	12 pts	50'
Partie 3	8 pts	30'

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 3/26

PRÉSENTATION DU PROJET

La présente étude a pour but la construction de bureaux (bâtiment Bt1) et d'une passerelle de liaison (Bt2) avec le bâtiment existant pour le compte d'une société agro-alimentaire.





La durée d'intervention prévisionnelle des lots enveloppe est de 10 semaines. On considère le chantier en région 3 pour le calcul des charges de vent. Le projet est situé à 16 km du bord de mer. Le bâtiment de bureaux est supposé à faible hygrométrie.

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 4/26

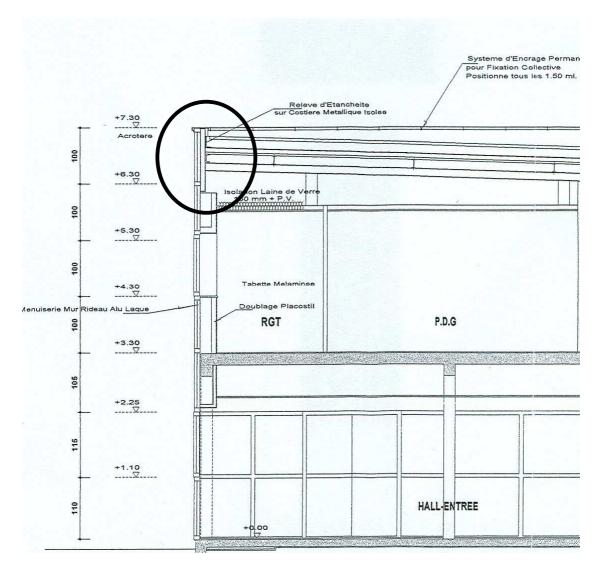
PARTIE 1 – DÉTAIL SUR ACROTÈRE

1.1.

A l'aide des documents techniques fournis, analysez la solution technique proposée par le CCTP pour la réalisation de la toiture terrasse plate inaccessible sur le bâtiment Bt1.

- Justifiez l'emploi des revêtements d'étanchéité préconisés vis à vis du classement FIT.
- Justifiez l'emploi de l'isolant préconisé et déterminez son épaisseur.

1.2. Réalisez le détail d'exécution du relevé d'étanchéité correspondant à la coupe ci-dessous en intégrant détail haut MR.



Utilisez le document DR1.

Faites ressortir clairement les caractéristiques de la costière à mettre en oeuvre.

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 5/26

PARTIE 2 – DÉTAIL SUR PARTIE BASSE

Complétez sur le document réponse DR2, le dessin d'exécution de la partie basse du mur rideau du hall d'entrée sur plancher béton en définissant conformément au CCTP, aux prescriptions gammiste et aux règles de l'art, les éléments suivants :

- la fixation du mur rideau (les éléments permettant le réglage et la dilatation doivent apparaître),
- les éléments de la prise de volume,
- les pièces de tôlerie (dimensions à définir),
- les étanchéités et calfeutrement.

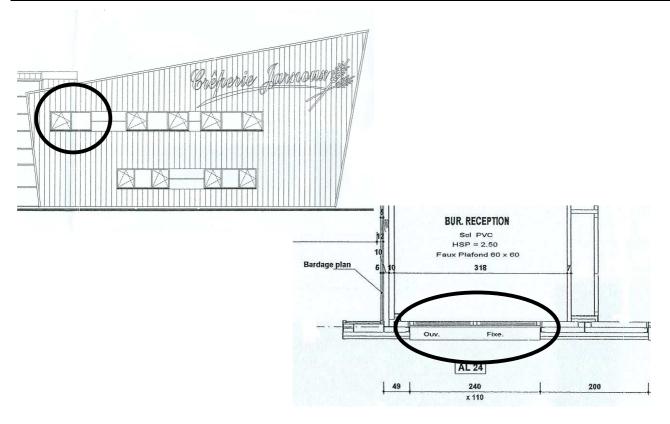
Les études préparatoires ont permis de retenir :

- profilés de montant : profilé 10157,
- profilés de traverses intermédiaires : profilé 10155,
- profilés de traverse haute et basse du mur rideau : profilé 10157.

Pour réaliser et justifier votre détail, vous utiliserez les documents techniques du gammiste DT7, DT8 et DT9.

Tous les éléments dessinés doivent être définis par des cotes ou des références gammiste.

PARTIE 3 – DÉTAILS SUR CHÂSSIS AL24



- 3.1. Complétez les pièces de finition sur les coupes verticales et horizontales de jonctions entre menuiserie et bardage double peau sur le document réponse DR3 (Vous ne traiterez pas les habillages intérieurs).
- 3.2. A l'aide du document technique DT10, définissez les catégories de prélaquage des pièces de finition à commander.

Remplissez le document DR4 de définition des pliages.

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 6/26

DT 1 – EXTRAITS CCTP LOT COUVERTURE-BARDAGE ET LOT MENUISERIES

EXTRAIT LOT 3 - COUVERTURE-BARDAGE

I - COUVERTURE

Art.1 - COUVERTURE

1.1 - Etanchéité sur bac acier

Toiture chaude avec bac acier, tôle d'acier galvanisé 2 faces, épaisseur 75/100ème, de type HACIERCO 34 SR ou équivalent, fixé mécaniquement sur la charpente métallique.

La couverture du bâtiment sera de type étanchéité sur bac acier conforme au DTU 43.3.

L'isolation sera assurée par panneaux de fibre minérale surfacée de bitume de type ROCKACIER C soudable ou équivalent de résistance thermique R = 2.95 m²°C/W d'épaisseur conforme à la RT 2005.

Le revêtement d'étanchéité sera de type bicouche à base de feuilles en bitume modifié par SBS avec autoprotection minérale :

- 1ère couche de type PARADIENE AC SR3 de chez Siplast ou équivalent,
- 2ème couche de type PARACIER G de chez siplast ou équivalent.

1.2 - Relevés d'étanchéité

Les relevés périphériques seront réalisés sur costières métalliques enduites d'EIF. Ils comprendront :

- équerre de renfort,
- couche de finition en aluminum.

La protection des relevés sera assurée par :

- couronnement d'acrotère en tôle d'acier galvanisée prélaquée,
- contre bardage d'acrotère de type HACIERBA 6.175.25 B ou équivalent.

Art.2 - SECURITE

Outre les travaux nécessaires à une parfaite et complète exécution, l'entrepreneur devra le matériel nécessaire à la protection des ouvriers pour la mise en place des matériaux :

- filets de sous face,
- système d'ancrage permanent de type AGRYSS ou équivalent.

A prévoir : Ensemble BT1

II - BARDAGE

Art.1 - Bardage double peau

Côté intérieur :

Plateaux en tôles d'acier galvanisées et prélaquées Blanc, épaisseur 75/100ème, posé horizontalement de type HACIERBA 1.450.70.BH ou équivalent.

Les plateaux seront fixées par des clous à percussion HILTI sur la structure métallique.

Panneaux isolant en laine de roche de type ROCKBARDAGE, d'épaisseur 110 mm.

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 7/26

Côté extérieur :

Tôles de bardage de type HACIERBA 4.265.27 B galvanisées et prélaquées, épaisseur 75/100ème. posées verticalement. Teinte : RAL 9006.

Art.2 - Contre bardage sur acrotère

Tôles de bardages de type HACIERBA 6.175.25 B de couleur identique à celle du bardage extérieur.

Art.2 - Travaux de finition

L'entrepreneur devra prévoir tous les travaux et accessoires de finition pour une parfaite exécution des bardages :

- les bavettes formant rejet d'eau,
- les habillages des ouvertures (linteaux, jambages, appuis),
- les angles de raccord de bardage...

Tous les accessoires seront réalisés en tôle d'acier galvanisée et prélaquée – teinte identique au bâtiment existant.

A prévoir : Sur bureaux à l'étage suivant plans (Bt1).

EXTRAIT LOT 4 - MENUISERIES ALUMINIUM - MIROITERIES

I – GÉNÉRALITÉS

Article 1 - Présentation du projet

Projet de construction de bureaux (Bt1) et d'une passerelle de liaison (Bt2) pour une société de fabrication de crêpes bretonnes.

Article 2 – Règlementations et normes

L'entrepreneur devra assurer la fourniture et la pose de tous les ouvrages relatifs à son intervention. Tous les travaux seront exécutés suivant les normes en vigueur à la date d'exécution des travaux et

- aux DTU 33.1, DTU 36.1, DTU 37.1, DTU 39
- aux règles professionnelles,
- à la RT2005.
- à la NRA 2000.
- aux Eurocodes.

Article 3 – Prescriptions particulières

Les menuiseries extérieures seront en aluminium laqué. Les menuiseries sont prévues pour recevoir un vitrage isolant, vitrage prévu au présent lot et comporteront les feuillures en conséquence. Blocage sur parcloses intérieures.

Elles comporteront des joints d'étanchéité continue entre dormant et ouvrant et correspondront à un classement A*3E*3V*A2.

Les menuiseries devront être étudiées pour recevoir une grille de ventilation du type autoréglable. La fourniture et la pose seront dues au présent lot. L'entrepreneur devra faire son affaire, de la coordination avec l'entreprise de chauffage. L'ensemble de la visserie sera en acier inoxydable.

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 8/26

B - TRAVAUX RELATIFS AU PROJET

Article 1 – Menuiseries extérieures aluminium

Fourniture et pose de menuiserie aluminium laqué à rupture de pont thermique.

Teinte = 5017 identique au bâtiment existant (à confirmer sur nuancier).

Vitrage monté au joint néoprène, feuillure autodrainante, assemblage et pose par visserie inox, étanchéité 1ère catégorie label SNJF sur fond de joint.

Nota : l'ensemble des portes sera prévu pour recevoir une serrure à canon. La fourniture de l'ensemble des canons est prévue au lot menuiserie bois pour coordination de l'organigramme générale des clefs.

1.1.FACADE RIDEAU - type capot serreur

Ensemble aluminium laqué teinte bleu identique au bâtiment existant.

Ossature constituée de raidisseurs verticaux et horizontaux en aluminium formant grille passant devant la maçonnerie. Trame suivant plan.

- La fixation sur ossature métallique est assurée par des attaches adaptées conforme au DTU et permettant le réglage en trois dimensions.
- Le dimensionnement des montants et des traverses sera calculé suivant les eurocodes et DTU 33.1.
- L'étanchéité sera assurée par joints et complétée par bavette en tôle d'aluminium laquée en partie haute et basse.
- Couronnement d'acrotère au présent lot sur façade rideau en tôle d'alu laqué teinte dito
- Les profils permettront un drainage correct des feuillures.
- Les châssis et panneaux de remplissage seront insérés avec interposition de joint élastomère EPDM.
- Seuil aluminium.

Remplissage:

Éléments opaques : glace émaillée 6 mm et vitrage en verre sécurisé,

Éléments fixes ou ouvrants à l'italienne : double vitrage glace teintée extérieure 44.2(12)4 ou 4(16)4 en fonction de la localisation du remplissage.

A prévoir : Ensemble AL1 (bt 1).

1.2. Châssis oscillo-battant

Ensemble aluminium laqué.

Ouvrant OB.

Double vitrage isolant 4(12)4 glace claire à vérifier.

A prévoir : Bureaux bt1

5 u de 1,20 x 1,10 ht 3 u de 2,00 x 1,10 ht 4 u de 2,40 x 1,10 ht 2 u de 3,00 x 1,10 ht 5 u de 3,60 x 1,10 ht 2 u de 4,00 x 1,10 ht 2 u de 4,00 x 1,10 ht 3 L13-15-16-17-21 AL2-8-12 AL6-18-19-24 AL11-10 AL5-14-20-22-23 AL5-14-20-22-23

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 9/26

DT2 - EXTRAIT DU DTU 43.3 - COSTIERES

7.5 Reliefs

7.5.1 Généralités

Les reliefs doivent être solidaires de l'élément porteur en tôle d'acier nervurée. Ils sont constitués de costières éventuellement revêtues de panneaux isolants.

Les costières sont traitées au paragraphe 7.5.4.

L'isolation thermique est traitée au paragraphe 7.5.5.

Les relevés d'étanchéité sont traités au paragraphe 6.5.6.1.

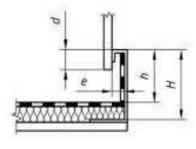
7.5.2 Hauteur des reliefs

Voir figure 17 avec, dans tous les cas d ≥ 0,04 m.

La hauteur H des reliefs doit permettre une hauteur minimale h des relevés d'étanchéité de 0,15 m au-dessus de la protection des parties courantes.

Cette hauteur est plus importante dans le cas de noues de rive ; elle est définie au paragraphe 7.2.1.3.

La hauteur maximale des costières support de relevé d'étanchéité est définie au paragraphe 7.5.4.2. Dans le cas de partie verticale de hauteur supérieure on procédera alors à la mise en œuvre d'un contre-bardage.



d ≥ 0,04 m

e ≥ épaisseur isolant + 0,04 m

7.5.3 Forme des reliefs

Ils doivent comporter, à leur partie supérieure, un dispositif qui écarte l'eau ruisselant sur les éléments placés au-dessus d'eux, afin d'éviter l'introduction d'eau derrière le relevé d'étanchéité. La partie du dispositif faisant larmier doit présenter un recouvrement d'au moins 0,04 m et être en saillie de 0,04 m minimum par rapport au support d'étanchéité, à l'exclusion des bandes de solin et des couronnements d'acrotère pour lesquels la saillie peut être limitée à 0,01 m (voir figure 17).

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 10/26

7.5.4 Costières

7.5.4.1 Généralités

Les costières (éventuellement revêtues de panneaux isolants) faisant office de support de relevé d'étanchéité sont en tôles d'acier galvanisé ou protégé contre la corrosion. Des costières préfabriquées en matériaux différents peuvent être utilisées (voir la norme NF DTU 43.3 P1-2).

Les costières doivent être solidaires des tôles d'acier nervurées.

NOTE 1 Il est rappelé (voir paragraphe C.2.3.3.2) qu'un appui continu est indispensable en partie haute, en l'absence de contre-bardage.

NOTE 2 Les costières non solidaires des tôles d'acier nervurées ne peuvent faire office de support de relevé d'étanchéité et doivent être doublées par des costières conformes à l'une des dispositions ci-après (voir figure 18).

Soit en rapportant une costière sur les tôles d'acier nervurées de partie courante (cas général, figure 19). Les costières doivent se recouvrir entre elles de 0,04 m au moins.

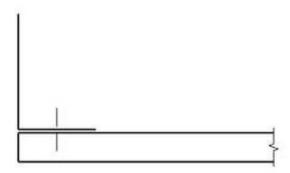


Figure 19 — Costière fixée directement à la tôle d'acier nervurée

Les fixations aux tôles d'acier nervurées (voir figure 20) s'effectuent en quinconce, au moins tous les 0,50 m dont une au droit des recouvrements.

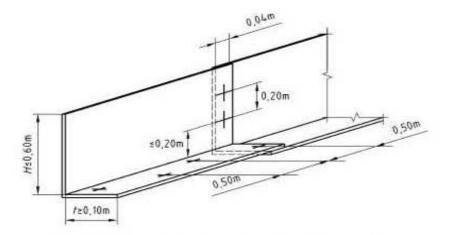


Figure 20 — Costières fixées sur les tôles d'acier nervurées — Recouvrement et fixations

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 11/26

7.5.4.2 Dimensionnement des costières

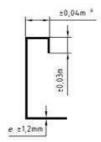
Les costières présentent les caractéristiques suivantes :

Tableau 14 — Dimensionnement des costières

Type de costière	Épaisseur (mm)	Hauteur H a) (m)	Talon (m)	Profil en partie haute (m)
	0,75	≤ 0,25	≥ 0,10	
Rapportée courante	1,0	≤ 0,40	≥ 0,10	-
	≥ 1,2	≤ 0,60	≥ 0,10	
Support de contre-bardage	≥ 1,2	≤ 0,60	≥ 0,10	Conforme à la figure 24 : — Aile horizontale ≥ 0,04 — Retombée verticale ≥ 0,03
Support de lanterneau ponctuel selon DTA	≥ 1,2	≤ 0,60	≥ 0,09	Conforme à son Document Technique d'Application (DTA) 15
Support de système d'éclairement en bandes translucides selon DTA	≥ 2,0 ≤ 0,60		≥ 0,09	Conforme aux figures 25 ou à son Document Technique d'Application (DTA) 15)
Support d'équipement (exutoires de fumées, aérateurs,)	Fonction de	l'équipement b)	≥ 0,10	Fonction de l'équipement

a) Voir figure 20.

¹⁵⁾ Ou son/leur équivalent dans les conditions indiquées dans l'avant-propos.



Légende

a aux 0,04 m, il convient d'ajouter l'épaisseur de l'isolant éventuel

Figure 24 — Costières support de contre-bardage

7.5.5 Isolation thermique des reliefs

Les Documents Particuliers du Marché définissent les ouvrages à isoler thermiquement.

NOTE Pour limiter les risques de condensations locales, les Documents Particuliers du Marché peuvent prévoir :

- soit une isolation des costières ;
- soit un calfeutrement entre la costière et la paroi verticale (figure 26).

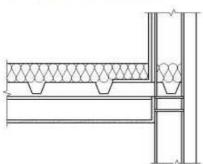


Figure 26 — Calfeutrement entre costière et paroi verticale

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 12/26

b) S'il s'agit de costière autoportante, le dimensionnement (épaisseur, hauteur) est fonction de la charge transmise par l'élément porté et par les tôles d'acier nervurées qui se trouvent en appui sur cette costière.

ANNEXE C - DTU 43.3

C.2.3.3.3 Acrotères et émergences avec contre-bardage (figure C.17)

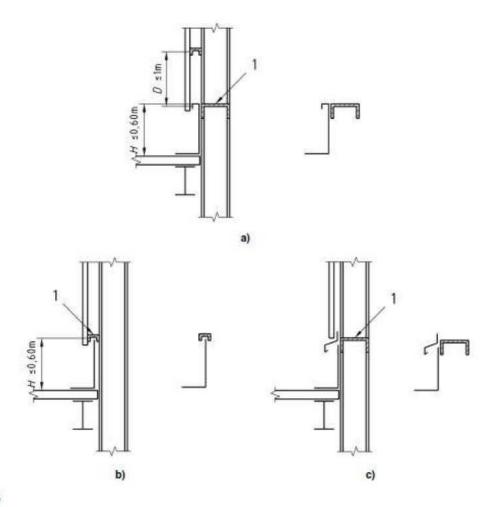
Ils sont conçus de manière à présenter un appui continu à leur partie supérieure et à supporter la fixation haute du contre-bardage et des dispositifs de sécurité.

Si le contre-bardage est fixé à la costière métallique support de relevé d'étanchéité, il est prévu un appui à une distance maximale de 1 m au-dessus de cette costière permettant la fixation du contre-bardage [figure C.17 a)].

Les faces d'appui sont sans aspérité et dans le même plan vertical.

L'acrotère ou l'émergence est conçu de manière à présenter un appui continu, à la partie supérieure de la costière, destiné à servir d'appui au contre-bardage.

La hauteur de la costière support de contre-bardage est limitée à 0,60 m. (voir paragraphe 7.5.4.2).



Légende

Appui continu

Figure C.17 — Acrotères et émergences avec contre-bardage

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 13/26

DT 3 – CLASSEMENT FIT MINIMAL

Cahier du CSTB 2358 de septembre 1989 + erratum (CSTB 2433 de juillet – août 1990)

support unect un revêlement	(%) alua_	r. Apioidalori et usage ue id Inaccessible	la toltale et lype de protection	Accessible		Accessible		Technique	
		Autoprotection (apparent)	Meuble (graviers) (Cf	Piétonnier	Véhicules	Piétonnier	Jardins	Autoprotection (apparent) Dure dalles sur graviers	Dure dalles sur graviers
		[Lf note 1]		Protection dure	يو ا	Protection directe dalles sur plots	Protection directe par couche drainante	ì	(c. note 2)
Isolant thermique	0	F ₄ I ₂ T ₂ (Cf note 3) (Cf note 4)	F ₃ I ₃ T ₁ (Cfnote 5)			F5 14 T3	F3 15 T1	F4 14 T2	F ₃ I ₃ I ₂ (Cf note 5)
	Plate	F ₄ 1 ₂ T ₂ (Cf note 3) (Cf note 4)	F ₃ I ₃ T ₂ (Cinote 5)	F4 14 T2	F4 14 T2	F5 14 T3	F3 Is T2	F4 14 T2	F ₃ I ₃ T ₂ (Cf note 5)
	Inclinée	F ₄ I ₂ I ₂ (Cf note 6)						F ₄ I ₄ T ₂ (Cf note 6)	
Béton	0	F4 12 T2	F3 l3 T1			F ₅ l4 T ₃	F3 15 T1	F4 14 T2	F ₃ I ₃ T ₂
	Plate	F4 12 T2	F3 13 T2	F4 14 T2	F4 14 T2	F5 14 T3	F3 15 T2	F4 l4 T2	F3 13 T2
	Inclinée	F4 12 T2						F4 14 T2	
Béton + Isol inversé	0		F3 13 T1			F ₃ I ₃ T ₂ (Cf note 2)	F3 15 T1		F3 13 T1
	Plate		F3 13 T2	F3 13 T2		F ₃ I ₃ T ₂ (Cf note 2)	F3 15 T2		F3 13 T2
Béton cellulaire	Plate	F4 12 T2	F3 13 T2					F4 14 T2	F3 13 T2
	Inclinée	F4 12 T2						F4 l4 T2	
Bois et panneaux dérivés	Plate	F4 12 T2	F3 13 T2					F4 l4 T2	F3 I3 T2
	Inclinée	F ₄ I ₂ T ₂ (Cf note 6)						F4 l4 T ₂ (Cf note 6)	
Ancien revêtement	0	F4 12 T2	F3_13 ST2			F5 14 T3	F3 15 T1	F4 l4 T2	F3 I3 T2
	Plate	F4 12 T2	F3 13 T2	F4 14 T2	F4 14 T2	F5 14 T3 ·	F ₃ I ₅ T ₂	F4 l4 T2	F3 13 T2
	Inclinée	F ₄ I ₂ T ₂ (Cf note 6)						F4 14 T2 (Cf note 6)	
(note 1) Indice I porté à 1 ₃₅ pour les revêtements monocouches. (note 2) Indice I porté à 1 ₄ pour les revêtements monocouches. (note 3) Indice I porté à 1 ₃ pour laine minérale sur béton et béton (note 4) Indice I porté à 1 ₃ sur laine minérale de Rith > 2 m².*C./A. (note 5) Indice I porté à 1 ₄ pour laine minérale sur béton et béton	pour les revête pour les revête pour laine miné sur laine minére	(note 1) Indice I porté à l _{3s} pour les revêtements monocouches. (note 2) Indice I porté à l ₄ pour les revêtements monocouches. (note 3) Indice I porté à l ₅ pour laine minérale sur béton et béton cellulaire. (note 4) Indice I porté à l ₅ sur laine minérale de Rth > 2 m²·C/AV.	(note 1) Indice I porté à l _{3s} pour les revêtements monocouches. (note 2) Indice I porté à l ₄ pour les revêtements monocouches. (note 3) Indice I porté à l ₅ pour laine minérale sur béton et béton cellulaire. (note 4) Indice I porté à l ₅ sur laine minérale de Rth > 2 m². °C/W.	pansé.					

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 14/26

A. Description

Principe

Le procédé PARACIER SOUDABLE est un revêtement d'étanchéité bicouche soudable homogène en bitume modifié par élastomère SBS, autoprotégé apparent, pour toitures sur éléments porteurs en tôles d'acier nervurées conformes à NF P 84-206 (réf. DTU 43.3) en climat de plaine.

Le procédé PARACIER SOUDABLE est composé :

- d'une première couche (feuille de la gamme PARADIENE AC) d'épaisseur minimale 2,5 mm, soudée ou collée, et,
- d'une deuxième couche, soudée en plein, constituée d'une feuille élastomère d'épaisseur minimale 2,5 mm avec autoprotection minérale colorée (gamme PARACIER).

Lors du soudage de deux feuilles entre elles, au moins une des deux faces en contact doit présenter un film.

Organisation de la mise en œuvre

Elle est assurée par les entreprises d'étanchéité qualifiées. Une assistance technique peut être demandée à la société SIPLAST – ICOPAL.

Entretien

L'entretien minimum de la toiture est celui prescrit par la norme NF P 84-206 (réf. DTU 43.3).

AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi proposé par le Dossier Technique. Le revêtement n'est pas proposé en climat de montagne.

2.2 Appréciation sur le procédé

2.21 Aptitude à l'emploi

Sécurité au feu

Dans les lois et règlements en vigueur, les dispositions à considérer pour les toitures proposées ont trait à la tenue au feu venant de l'extérieur.

A cet égard :

- Le classement de tenue au feu des revêtements apparents utilisant les feuilles PARACIER est T 30/1,
- Ia DALLE PARCOURS est T 30/1 pour une pente de 6 % (PV du CSTB n° 82.18331).

Prévention des accidents lors de la mise en œuvre ou de l'entretien

Elle peut être normalement assurée. Cependant, la surface des feuilles devient glissante lorsqu'elle est humide.

Isolation thermique

Le procédé permet de satisfaire à la réglementation concernant la construction neuve. Il ne limite pas la résistance thermique des isolants supports plus que leur propre Avis Technique.

Accessibilité de la toiture

L'emploi des revêtements autoprotégés doit être réservé aux toitures non accessibles et aux zones techniques en prenant les dispositions prévues par le Dossier Technique, paragraphe 6.4.

Les DALLES PARCOURS peuvent être utilisées en chemin de circulation, en apparent.

2.22 Durabilité – entretien

Dans le domaine d'emploi proposé, la durabilité du revêtement d'étanchéité PARACIER SOUDABLE autoprotégé peut être appréciée comme satisfaisante.

Entretien et réparations

Cf. la norme NF P 84-206 (réf. DTU 43.3).

2.23 Fabrication et contrôle

Effectuée en usine, la fabrication relève des techniques classiques de la transformation des bitumes modifiés. Comprenant l'autocontrôle nécessaire, elle ne comporte pas de risque particulier touchant la constance de qualité.

Classements FIT

Première couche		Deuxième d	couche soudée	
soudée	PARACIER G	PARADIÈNE 40.1	PARAFOR 30 G - GS	PARAFOR SOLO GS - FEGS
PARADIÈNE AC SVV	F4 I2* T4	F4 I2 T4	F5 I5 T4	F5 I5 T4
PARADIÈNE AC SR3	F4 I3 T4	F4 I3 T4	F5 I5 T4	F5 I5 T4
PARAFOR 30 S	F5 I5 T4	F5 I5 T4	F5 I5 T4	F5 I5 T4
PARAFOR SOLO S	F5 I5 T4	F5 I5 T4	F5 I5 T4	F5 I5 T4

I2* signifie : provisoirement toléré en classe I2.
Classements par analogie avec le PARADIÈNE S

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 15/26

DT 5 – EXTRAIT FICHE TECHNIQUE –ISOLANT ROCKACIER C SOUDABLE

ROCKACIER C Soudable est un panneau isolant en laine de roche de forte densité, revêtu d'une couche de bitume et d'un film thermofusible. L'orientation des fibres est contrôlée lors de la fabrication, apportant un surcroît de performances mécaniques.



AVANTAGES

- Utilisable en zones techniques, toitures-terrasses végétalisées et photovoltaïques
- ■Adhérence totale de l'étanchéité soudée au panneau isolant revêtu bitume garantissant une meilleure cohésion du complexe
- ■Performances thermique et
- Stabilité dimensionnelle
- **I**Imputrescibilité
- ■Emploi en E.R.P. visé au DTA n°5/06-1883

DIMENSIONS

- ■L. 1200 mm x l. 1000 mm
- Compressibilité identifiable par : classe B = étiquette de couleur
- blanche et pas de marquage sur la tranche du panneau classe C = étiquette de couleur bleue et présence d'un

DOMAINE D'APPLICATION

ROCKACIER C Soudable est un panneau non porteur, revêtu bitume, support direct des revêtements d'étanchéité pour toitures plates et inclinées :

- des terrasses inaccessibles* (y compris les chemins de circulation)
- des zones ou terrasses techniques**
- des toitures-terrasses végétalisées (TTV) conformes aux Règles professionnelles TTV de la CSFE***
- des toitures-terrasses photovoltaïques.

Ces terrasses inaccessibles, techniques et zones techniques sont constituées d'éléments porteurs en tôles d'acier nervurées (hors bac « Grande Portée »), en bois et dérivés du bois, pour des pentes conformes aux DTU 43.3 et 43.4.

- Les toltures inaccessibles sont des terrasses dont la circulation est réduite à leur entretien.
- Les foltures techniques et zones techniques sont des foltures dont la circulation est due à la présence d'apparells ou d'installations nécessitant des interventions fréquentes.
- *** Emploi visé en toitures-terrasses végétalisées extensives, ou semi extensives, avec revêtement d'étanchéité « 14 » et anti-racine, visant cet emploi dans l'AT ou DTA particulier du revêtement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

Caractéristiques pondérales	Valeurs					
Masse volumique de la laine de roche (kg/m³)	145					
Masse surfacique du revêtement	800 g/m² minimum					
Classe de compressibilité (UEATC)	Classe C					
Traction perpendiculaire aux faces	20 kPa en moyenne (NF EN 1607)					
Contrainte de compression à 10 %	≥ 70 kPa					

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 16/26

RÉSISTANCE THERMIQUE*

Certificat ACERMI nº 02/015/013

Ép. (mm)	60	70	80	90	100	110	115	120	125	130	135	140	145	150	155	160
R (m².K/W)	1,45	1,70	1,90	2,20	2,45	2,70	2,80	2,95	3,05	3,20	3,30	3,45	3,55	3,70	3,80	3,95

*Données en vigueur disponibles sur les sites www.acermi.com et www.rockwool.fr. Quantité minimum : se référer au tarif en vigueur.

Est encadrée en noir la valeur Garde-Fou correspondant au minimum réglementaire de la RT 2005 (conformément aux règles Th-U incluant les ponts thermiques intégrés à raison de 4 fixations de diamètre 4,8 mm par m²).

SÉCURITÉ INCENDIE

Réaction au feu : Euroclasse F (aucune performance déterminée).

Le primitif du ROCKACIER C Soudable (= ROCKACIER C Nu) est classé A1 (incombustible)

■ ERP : Avis favorable de la Commission Centrale de Sécurité du 3/11/05.

STABILITÉ DIMENSIONNELLE

■ Coefficient de dilatation thermique linéaire : 2 x 10⁻⁶.°C⁻¹.

■ Retrait résiduel à 20°C après 4 jours à 70°C : négligeable.

■ Variation dimensionnelle à stabilisation en ambiance à 20°C entre 65 et 80 % HR :

- sens longitudinal < 1 mm/m
- sens transversal < 1 mm/m

Faible sensibilité aux variations de température et d'hygrométrie.

■ Gonflement en épaisseur moyenne 2% (< 5%) (éprouvette maintenue 15 min à 100°C,100% HR puis refroidie à température ambiante).

Absorption d'eau en immersion complète 11 à 12 % à 20°C. Après 7 jours : saturation. Retour au poids initial en 48 h.

MISE EN ŒUVRE

TOITURES INACCESSIBLES

Elément nodeur Devis (01)	Danta (OL)	Protection lourde meuble	Autoprotection	
Élément porteur	Pente (%)	Revêtement sous DTA*	Revêtement sous DTA*	
Bois et dérivés du bois	≤ 5 (cf. DTU 43.4)	I3 si bicouche / I4 si monocouche		
(selon DTU 43.4 ef DTA*)	> 5		12 st bicouche avec R ≤ 2 m².K/V	
Tôle d'acier nervurée	3 à 5	I3 si bicouche / I4 si monocouche	I3 si bicouche avec R > 2 m².K/W I4 si monocouche	
(selon DTU 43.3 et DTA*) > 5	>5			

R : résistance thermique utile. I : Classe FIT du revêtement d'étanchéité (DTA* particuliers).

*DTA: Document Technique d'Application ou Avis Technique particulier. Les cases vides correspondent à des exclusions d'emploi.

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient: 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 17/26

Arval Haironville-Pab

HACIERBA 6.175.25B

Bardage vertical

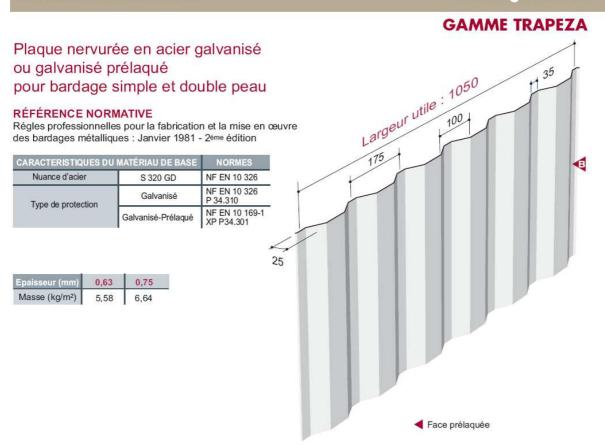


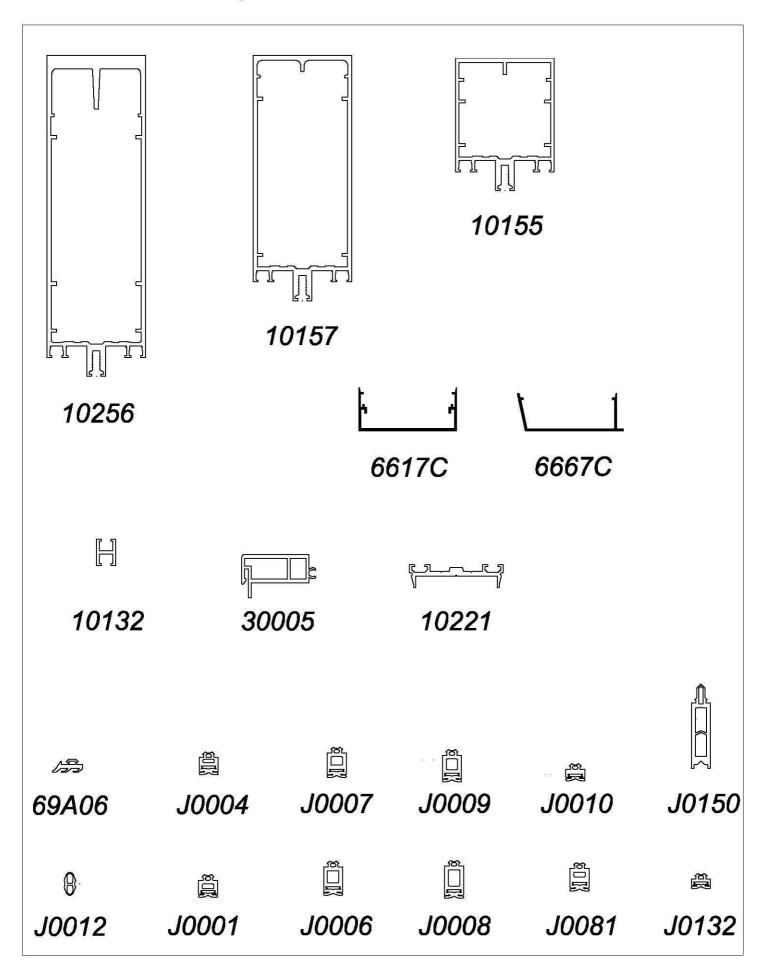
Tableau d'utilisation

Charges normales admissibles en daN/m² en fonction des portées d'utilisation (travées égales)

HACIERBA	2 APPUIS			3APPUIS 🛦 🛦 🛦		
6.175.25 B PV SOCOTEC	EPAISS	EUR (mm)	PORTEE	EPAISSEUR (mm)		
DM 7163	0,75	0,63	(m)	0,63	0,75	
Pression	128	118	4.00	160	160	
Dépression	114	103	1,80	160	160	
Pression	98	91	2.00	160	160	
Dépression	88	80	2,00	143	148	
Pression	77	71	2.20	141	160	
Dépression	69	64	2,20	120	124	
Pression	62	57	2.40	115	123	
Dépression	56	52	2,40	104	106	
Pression	51	47	0.00	94	96	
Dépression	46	43	2,60	83	87	
Pression	45		2 00	73	75	
Dépression	43		2,80	67	70	
Pression			3,00	58	60	
Dépression			3,00	55	57	
Pression			2.20	46	48	
Dépression			3,20	45	48	
Pression			2.40			
Dépression			3,40			

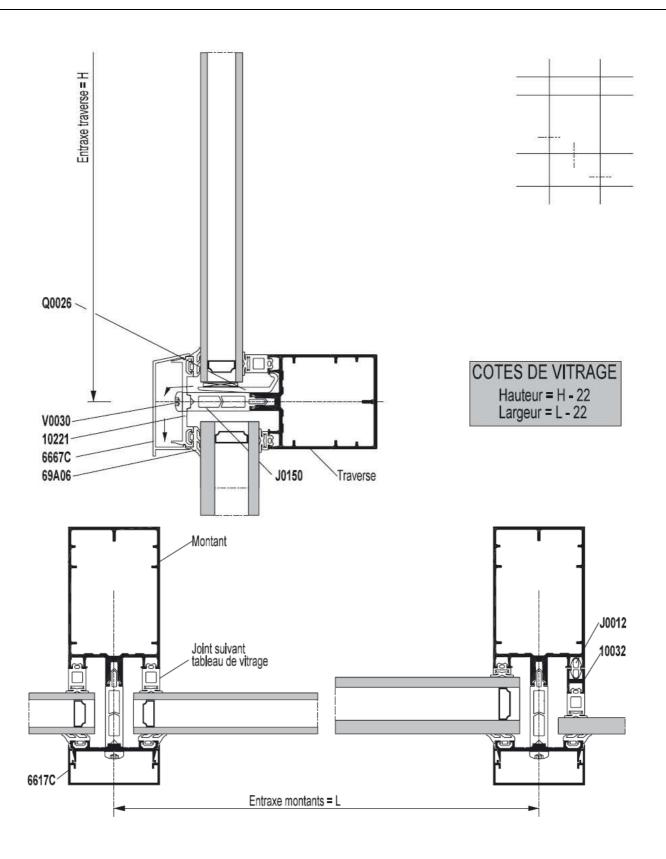
BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 18/26

DT 7 - SYNOPTIQUE PROFILES ET ACCESSOIRES - ECH : 1/2



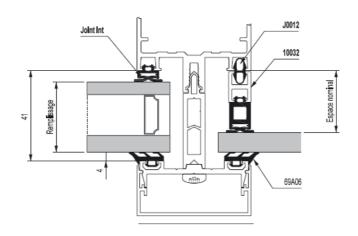
BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient: 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 19/26

DT 8 – EXTRAIT GAMMISTE APPLICATION MUR RIDEAU FIXE ASPECT GRILLE



BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 20/26

DT 9 – EXTRAIT GAMMISTE PRISE DE VOLUME POUR MUR RIDEAU



	Espace nominal en mm	Ref parclose	Ref Joint Int	Ref Jolnt ext	J0132 5 mm	ДX
6	14 + 17	10032	J0008	69A06	J0010 6 mm	đΧ
8	14 + 15	10032	J0006	69A06	33000	41
9 (44.2)	14 + 14	10032	J0009	69A06	J0001	40/
10	14 + 13	10032	J0007	69A06	9 mm	d X
11 (55.2)	14 + 12	10032	J0081	69A06	J0004	
12	14 + 11	10032	J0004	69A06	11 mm	#IX
14	14 + 9	10032	J0001	69A06	10004	7
17	14 + 6	10032	J0010	69A06	J0081 12 mm	t IX
18	14 + 5	10032	J0132	69A06		
20	17	SANS	J0008	69A06	J0007 13 mm	t [])
22	15	SANS	J0006	69A06		لياس
23	14	SANS	J0009	69A06	J0009	
24	13	SANS	J0007	69A06	14 mm	4
25	12	SANS	J0081	69A06	J0006	
26	11	SANS	J0004	69A06	15 mm	
28	9	SANS	J0001	69A06	J0008	(6)0
31	6	SANS	J0010	69A06	17 mm	
32	5	SANS	J0132	69A06		

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 21/26

Joint ext 69A06

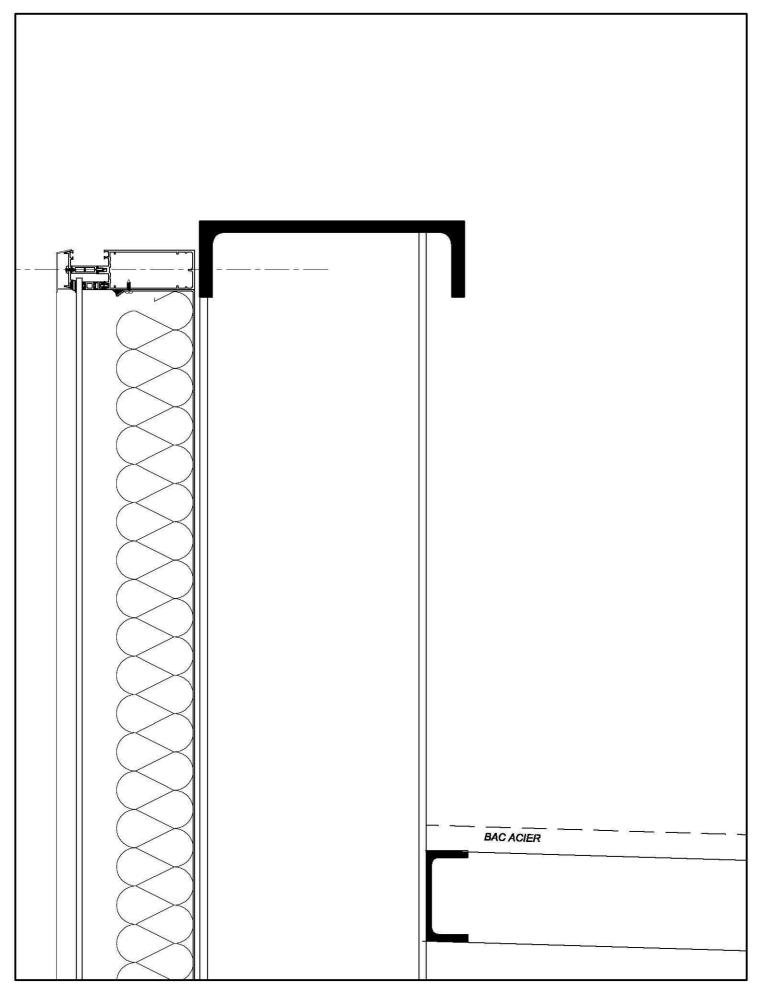
avec la roulette REF P0042

DT10 - EXTRAIT GAMMISTE CHOIX DU REVETEMENT

		CHOIX	X DES R	EVÊTEM	ENTS D	ANS L	E BÂTI	MENT		
				AMBIANCE	S EXTÉRI	EURES				
	Catégories selon P 34-301 pour		Urbaine o	u industrielle		Mai	rine		Spéci	
	applications extérieures	Rurale non polivée	Normale	Sévère	20 à 10 km	10 à 3 km	Bords de me < 3 km**	r Mixte**	Forts U.V.	Particulière
COLORISSIME HD 25	IV	-								
NATURE COLOR*	IV									
COLORISSIME PVC 200*	V							0		0
COLORISSIME THD 35	VI			0				0		0
COLORISSIME PVDF 35	VI			0			-	0	-	0
COLORGRANIT 50	VI			0				0		0
DURANAR XL/XL PLUS	VI			0				0	-	0
COLORINOX*	VI									0
				AMBIANC	ES INTÉRI	IEURES				
	Catégories selon P 34-301 pour			Ambiances so	ines			Ambiance faiblement agressive	Ambiance agressive	Ambiance très agressiv
	applications intérieures	Faible hyg	rométrie	Hygrométrie m	oyenne	Forte hygro	métrie	ou humide ou très humi		ou saturée
ENVERS DE BANDE	ΙàΙΙ			0						
SYSTÈME INTÉRIEUR 15	II									
COLORISSIME HD 25	Illa		1			-				
NATURE COLOR*	IVb								0	
COLORISSIME PVC 100*	IVb								0	
COLORISSIME PVC 200*	IVb à Vc								0	
COLORISSIME THD 35	IIIa à IVb							0	0	
COLORISSIME PVDF 35	IVb à Vc		I						0	
COLORGRANIT 50	IVb								0	
DURANAR XL/XL PLUS	IVb à Vc		1	B					0	0
COLORINOX*	Vc									

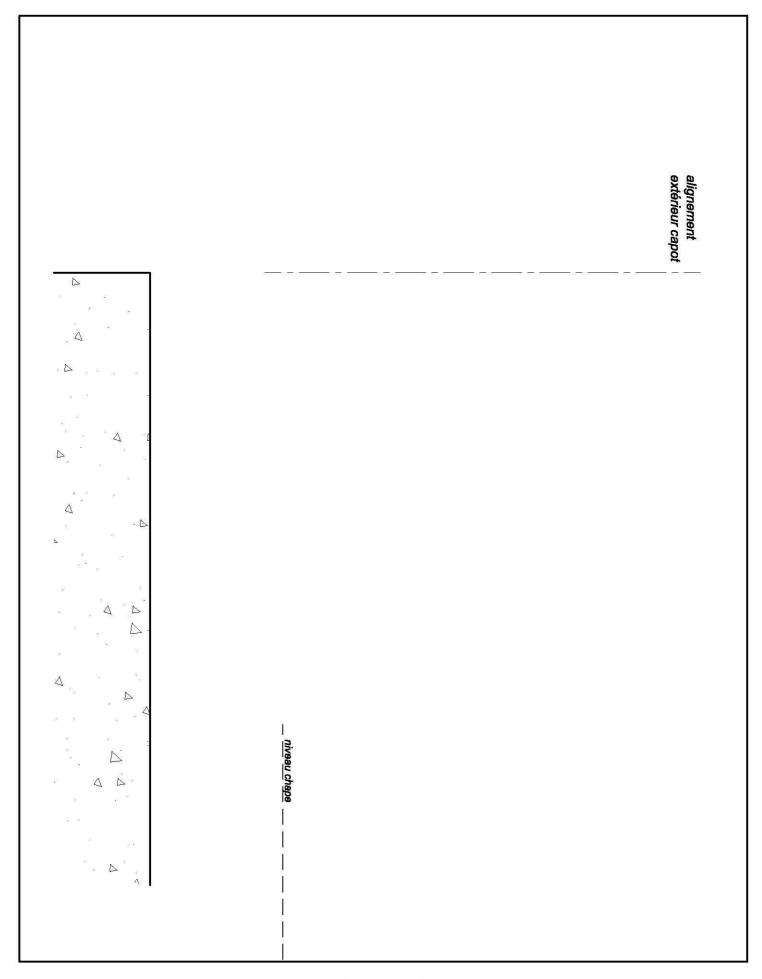
BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 22/26

^{*} teintes selon nuancier spécifique ** à l'exception du front de mer et des expositions aux embruns marins



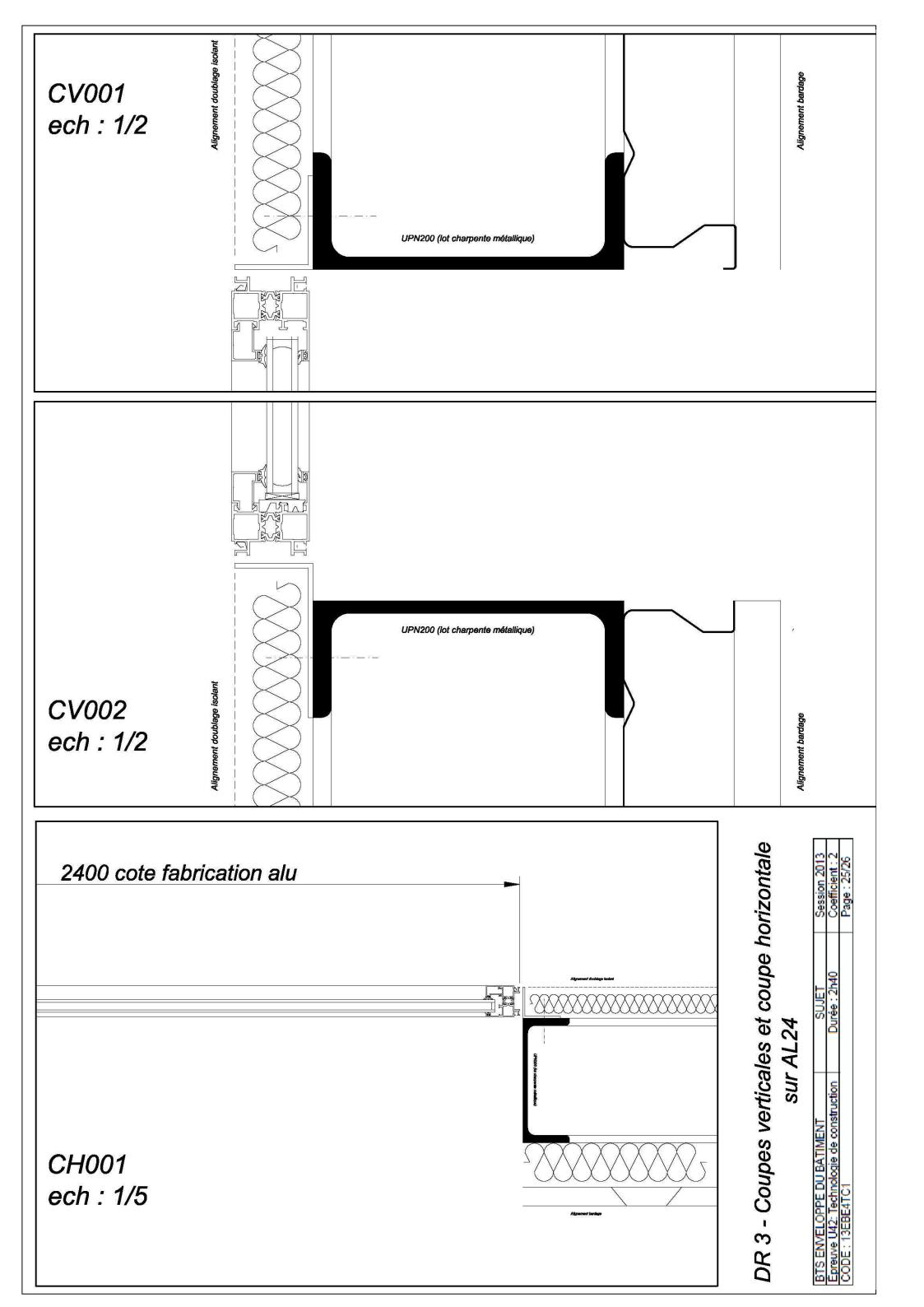
DR 1 - Détail sur acrotère - ech 1/5

BTS ENVELOPPE DU BĂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1	•	Page : 23/26



DR 2 - Détail en partie basse du mur rideau - Ech 1/2

BTS ENVELOPPE DU BĂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient: 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 24/26



DR4 - DEFINITION DES PLIAGES

NATURE DE L'ACIER : GALVANISATION : PRELAQUAGE :

Catégorie

S 350 GD		
<i>Z</i> 225		
Face endroit	Face envers	

DESIGNATION – SCHEMA PLIAGE	EPAISSEUR	Longueur développée

BTS ENVELOPPE DU BÂTIMENT	SUJET	Session 2013
Épreuve U42: Technologie de construction	Durée : 2h40	Coefficient : 2
CODE: 13EBE4TC1		Page : 26/26